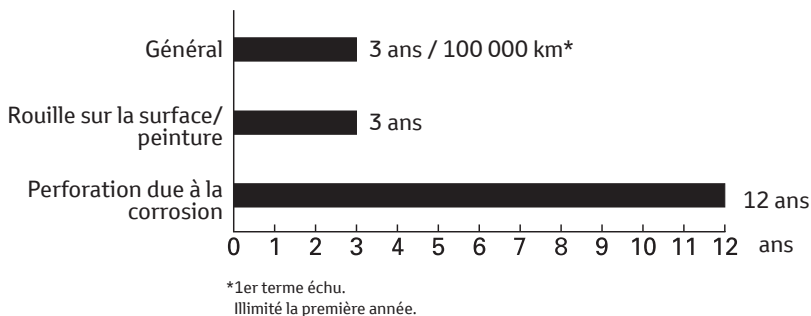
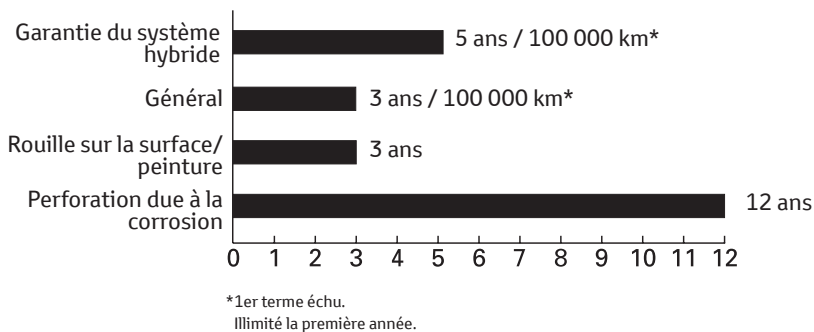


1.2. Étendue de la garantie Toyota en un coup d'œil

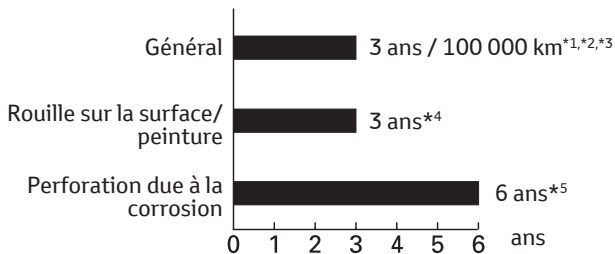
Aygo, Corolla, C-HR, GT86, Land Cruiser, RAV4, Yaris, Yaris Cross



Camry Hybrid, C-HR Hybrid, Corolla Hybrid, Highlander Hybrid, Prius +, RAV4 Hybrid, RAV4 Plug-In Hybrid, Prius Plug-In Hybrid, Prius, Yaris Hybrid, Yaris Cross Hybrid



Hilux



*¹ 1er terme échu Illimité la première année.

*² Batterie, kilométrage illimité, couverture à 100 % pendant les 2 premières années.

*³ Batterie, kilométrage illimité couverture à 50 % la 3ème année.

*⁴ Sauf les plateformes qui sont couvertes pendant 1 an.

*⁵ Sauf les plateformes qui sont couvertes pendant 3 ans.

1.3. La garantie Toyota en détail

Général

La garantie couvre tout défaut de fabrication ou d'assemblage pouvant apparaître lors d'un usage normal sur une période de 3 ans ou 100 000 km, 1er terme échu, mais sans limitation de kilométrage pour la première année.

La garantie couvre les frais de remorquage de votre véhicule jusqu'au réparateur agréé Toyota le plus proche du lieu de panne, si l'immobilisation résulte d'un incident couvert par la garantie.

Rouille de surface et peinture

La rouille de surface et les défauts de peinture apparaissant sur tout panneau peint de la carrosserie, suite à un défaut de matière ou de son application, sont couverts par la garantie pendant 3 ans, sans limitation de kilométrage (sauf les plateformes qui sont couvertes pendant 1 an).

Perforation due à la corrosion

Toute perforation de la carrosserie (c.-à-d. toute perforation de la carrosserie de l'intérieur vers l'extérieur) due à la corrosion et résultant d'un défaut de matière ou d'application est garantie pendant 12 ans (6 ans pour l'Hilux), sans limitation de kilométrage (à l'exception des plateformes qui sont couvertes pendant 3 ans).

Le terme « carrosserie » désigne tout panneau en tôle d'origine Toyota, comprenant des pièces comme le capot moteur, les portes, le couvercle de coffre et le panneau de plancher, mais excluant

les pièces fixées à la carrosserie comme les moulures, les pare-chocs et les charnières.

Garantie du système hybride

La garantie couvre tout défaut de fabrication ou d'assemblage dans des conditions normales d'utilisation pendant une période de 5 ans ou 100 000 km, 1er terme échu, mais sans limitation de kilométrage la première année pour les composants hybrides suivants :

- La batterie de véhicule hybride
- L'unité de commande électronique de batterie de véhicule hybride
- L'unité de commande électronique centrale de véhicule hybride
- L'inverseur et le convertisseur du véhicule hybride

1.4. Provisions générales pour garantie Toyota

Qui est le garant ?

TOYOTA MOTOR EUROPE S.A./N.V., avenue du Bourget 60, 1140 Bruxelles, Belgique, garantit que ce véhicule a été construit selon les normes les plus élevées de Toyota, et a fait l'objet d'un contrôle minutieux avant sa livraison. Le revendeur/réparateur agréé Toyota indiquera son inspection en tamponnant la page d'inspection du certificat de qualité de ce livret.

Territorialité

Les conditions de la garantie Toyota telles qu'elles sont expliquées dans ce livret s'appliquent dans les pays suivants : Albanie, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie,

Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Macédoine du Nord, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Si vous avez l'intention de voyager dans d'autres pays que ceux mentionnés ci-dessus, nous vous invitons à prendre contact avec votre revendeur ou réparateur agréé Toyota pour de plus amples informations.

Quand la garantie commence-t-elle à s'appliquer ?

La période de garantie commence à la date à laquelle le véhicule est livré au premier acheteur individuel.

Quels sont les frais qui restent à votre charge en cas de réparation sous garantie ?

Non. Votre réparateur agréé Toyota effectuera toutes les réparations couvertes par les garanties sans frais pour les pièces et la main d'œuvre. Les pièces peuvent être réparées ou remplacées, à la discrétion de Toyota.

Quelles sont les conditions de la garantie ?

- Vous devez veiller à ce que le véhicule soit entretenu conformément aux spécifications et aux instructions du constructeur, comme indiqué dans cette notice. Dans le cas contraire, la garantie risque de ne pas s'appliquer aux éléments associés à cet entretien.
- Vous êtes tenu de garder tous les documents prouvant que ces entretiens ont été effectués.
- Au cas où des défauts nécessiteraient un travail sous garantie, vous êtes dans

l'obligation de présenter immédiatement votre véhicule chez un réparateur agréé Toyota. Cela sert à éviter que ces défauts ne s'aggravent et nécessitent ensuite une réparation plus importante qu'elle ne l'aurait été à l'origine.

La garantie couvrent-elles les pneus ?

Les pneus sont couverts par une garantie séparée fournie par le fabricant des pneus. Veuillez consulter votre revendeur ou réparateur Toyota agréé pour plus de détails.

La garantie sera-t-elle étendue si des réparations sous garantie ont été effectuées sur ma Toyota ?

La couverture de la garantie, quel que soit le type, se sera pas étendue et prendra fin une fois la période terminée conformément à ce qui est indiqué aux pages 7 et suivantes.

Que se passe-t-il si je revends ma Toyota ?

La garantie Toyota est automatiquement transférée, gratuitement, aux propriétaires suivants.

La garantie a-t-elle une incidence sur mes droits légaux ?

Non. Il n'y a aucune incidence de la garantie sur vos droits légaux dans la législation nationale applicable qui régit la vente de biens de consommation.

1.5. Éléments non couverts par la garantie Toyota

Nous vous fournissons une garantie complète reflétant la qualité Toyota. La garantie Toyota est conçue pour couvrir tout défaut imputable à un défaut de fabrication

ou d'assemblage.

Par conséquent, les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie :

Usure normale

Les bruits normaux, vibrations, usure et détérioration comme une décoloration, une altération ou une déformation.

Réduction progressive de la capacité de la batterie de traction (batterie au lithium-ion)

La capacité de la batterie au lithium-ion (capacité de maintenir la charge) diminue progressivement au fil du temps et en fonction de l'utilisation. Il s'agit d'une caractéristique naturelle des batteries au lithium-ion.

Le degré de réduction de la capacité change fortement en fonction de l'environnement (température ambiante, etc.) et des conditions d'utilisation comme la façon dont le véhicule est conduit et la façon de charger la batterie au lithium-ion.

La réduction de la capacité de la batterie au lithium-ion N'est PAS couverte par la garantie.

Afin de limiter le risque de réduction de la capacité, suivez les instructions mentionnées dans le manuel du propriétaire, à la section "Réduction de la capacité de la batterie hybride (batterie de traction)."

Frais d'entretien

Les services d'entretien normaux tels que les mises au point du moteur, le remplacement des liquides et filtres, la lubrification, le nettoyage et le polissage, le remplacement des bougies d'allumage, des ampoules et des fusibles, ainsi que le remplacement des balais d'essuie-glace, des plaquettes

et mâchoires de frein et des garnitures d'embrayage usés. Cependant, si ces entretiens sont intégrés à une réparation sous garantie, ils seront couverts par la garantie.

Véhicules dont le compteur kilométrique a été modifié

Les réparations que devrait subir une Toyota dont le compteur kilométrique a été modifié de sorte que le kilométrage parcouru ne puisse plus être établi avec certitude.

Récupération ou perte totale du véhicule

Tout véhicule considéré comme « bon pour la démolition » ou doté d'une appellation similaire, ou qui a été déclaré en « perte totale » ou l'équivalent par un organisme financier ou l'assureur.

Dommages incidents

Domage incident ou consécutif associé à une défaillance du véhicule. Ceux-ci comprennent, mais sans s'y limiter, les inconvénients, les frais de transport comme la location de voitures, les taxis, les transports publics ou similaire, les appels téléphoniques et l'hébergement, la perte de biens personnels ou commerciaux et la perte de salaire ou de revenus.

Les dommages ou défaillances découlant directement ou indirectement de l'un des éléments externes suivants :

- Incendie, accidents ou vol.
- Abus ou négligence.
- Mauvaise utilisation, par exemple course ou surcharge.
- Réparations exécutées par un réparateur qui n'est pas agréé Toyota.

- Installation de pièces autre que des pièces d'origine Toyota.
- Altération ou manipulation, y compris l'installation d'accessoires de marque de tiers.
- Le manque d'entretien correct, y compris l'emploi de liquides autres que ceux spécifiés dans le manuel du propriétaire.
- Produits chimiques aéroportés, sève d'arbre, débris de la route (y compris les éclats de pierre), poussière de rampe, sel, grêle, inondations, tempête de vent, déjections d'oiseaux, foudre et autres phénomènes naturels, guerres.
- Pollution de l'eau

2. Programme « Entretien et Sécurité » de Toyota

2.1. Qu'est-ce que le programme « Entretien et Sécurité » ?

Le programme « Entretien et Sécurité » se compose des éléments suivants ; cela ressemble aux examens médicaux que votre médecin pourrait vous prescrire :

Entretien et Sécurité complet, tous les 30 000 km ou tous les 2 ans, selon le 1er terme échu.

Entretien intermédiaire de l'huile et des filtres, à mi-chemin entre les deux entretiens complets (en d'autres termes, à 15 000 km ou au bout d'un an, 45 000 km ou 3 ans, selon le 1er terme échu et ainsi de suite).

Toyota s'engage à prendre soin de votre véhicule et c'est pourquoi votre réparateur Toyota agréé effectue un nombre de vérifications concernant l'entretien et la

sécurité en même temps que la vidange d'huile et l'entretien du filtre.

Si vos conditions de conduite* sont plus exigeantes que la normale, votre véhicule peut nécessiter des intervalles d'entretien et de sécurité complets plus courts ou un entretien plus approfondi que ce qui est mentionné dans la notice. Évaluez vos conditions de conduite spécifiques avec votre concessionnaire Toyota agréé ou votre réparateur indépendant qui vous recommandera un programme d'entretien approprié et vous donnera plus de détails.

* : conditions sévères telles que :

- Ralenti prolongé et/ou conduite à vitesse faible (taxi, livraison de porte à porte, ambulance, police, auto-école...).
- Trajets courts répétés de moins de 8 km alors que les températures extérieures sont inférieures à zéro (le moteur n'atteint pas la température normale).
- Conduite à vitesse élevée permanente (80 % ou plus de la vitesse maximale du véhicule) pendant plus de 2 heures.
- Véhicule fortement chargé (traction d'une remorque).
- - Conduite fréquente dans des conditions difficiles (routes irrégulières, routes boueuses, routes avec de la poussière, de la neige fondue, du sel).

2.2. Le programme « Entretien et Sécurité » et la garantie Toyota

La maintenance de votre véhicule conformément aux spécifications de cette documentation est nécessaire pour garantir que la couverture de votre garantie reste en vigueur pour les pièces liées demandant un entretien. Vous devez garder des justificatifs détaillés des services du programme « Entretien et Sécurité », y compris les dates d'entretien et d'installations de pièces.

Si vous revendez votre véhicule, veillez à transmettre ces justificatifs au nouveau propriétaire.

Toyota ne refusera pas une réparation ultérieure sous garantie uniquement parce que vous avez travaillé avec un prestataire autre qu'un réparateur agréé Toyota. Cependant, la garantie ne couvre pas les dommages ou les pannes causés par un entretien inadéquat conformément aux spécifications et aux instructions du constructeur ou par l'utilisation de liquides autres que ceux préconisés dans le manuel du propriétaire.

Pour conserver votre véhicule dans le meilleur état possible, Toyota vous recommande de confier toutes les interventions de réparation et d'entretien à des réparateurs Toyota agréés ou à tout autre professionnel dûment qualifié et équipé. En ce qui concerne les réparations et services couverts par la garantie, nous vous demandons de contacter un réparateur agréé Toyota qui utilisera des pièces d'origine Toyota pour remédier à toute difficulté que vous pourriez rencontrer.

Il peut également y avoir des avantages à faire appel à des réparateurs Toyota agréés pour les réparations et les entretiens hors-garantie, car étant donné qu'ils sont spécialisés dans les véhicules Toyota, les membres du réseau Toyota pourront vous aider du mieux qu'ils peuvent face aux problèmes que vous pourriez rencontrer.

2.3. Pièces d'origine Toyota

Nous vous recommandons fortement d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour l'entretien et la réparation de votre Toyota. Elles sont fabriquées selon les normes les plus strictes de qualité et de performance, et sont conçues pour respecter les spécifications exactes de votre véhicule.

Il en va de même pour l'huile et les autres liquides. Pour prévenir les risques de graves dommages au moteur de votre véhicule, vous devez vous assurer que les produits chimiques utilisés sont conformes aux spécifications Toyota.

Pièces d'origine Toyota : la meilleure solution

Imaginez les choses comme suit : si vous aviez un problème de dos, il serait logique de consulter le meilleur spécialiste ou un hôpital réputé pour y suivre un traitement, car vous savez qu'ils vous administreront le bon traitement et les médicaments appropriés, de la bonne façon.

Vous avez l'assurance que votre véhicule recevra le meilleur traitement en vous rendant chez un revendeur ou un réparateur agréé Toyota, qui utilise des pièces d'origine Toyota et conserve un stock complet de pièces pour répondre à vos besoins lors des entretiens. Ils sont également reliés électroniquement aux centres de distribution de pièces de Toyota, ce qui leur permet d'avoir rapidement accès à toutes les pièces.

Plus particulièrement, veuillez noter les gammes suivantes de pièces d'origine qui ont été spécialement développées pour garantir la santé et l'apparence de votre Toyota.

Les pièces d'origine Toyota : le bon état

Pour une lubrification optimale du moteur, la gamme d'huile moteur d'origine Toyota **Toyota Genuine Motor Oil** qui a été spécifiquement testée et approuvée pour tous les moteurs Toyota est disponible. Cette gamme intègre tous les huiles classiques pour moteur et engrenage, qui dépassent toutes les normes de référence

internationales reconnues, elle est certifiée par l'API et répond aux normes ACEA. Il est fortement recommandé d'utiliser des lubrifiants d'origine Toyota pour garantir un entretien optimal du moteur et de la transmission de votre véhicule.

Le système de refroidissement est essentiel pour garantir les performances de votre moteur. Le **Toyota Genuine Super Long Life Coolant** est un liquide de refroidissement antigel haut de gamme à base d'éthylène-glycol qui présente d'excellentes propriétés en matière de protection contre la corrosion. Il a été tout spécialement formulé pour être utilisé dans les véhicules Toyota et est, par conséquent, fortement recommandé pour protéger le système de refroidissement.

La batterie est au cœur du système électrique de votre véhicule. Si, pour une raison quelconque, elle doit être remplacée, il existe une gamme détaillée des **batteries d'origine Toyota**. Celles-ci intègrent la toute dernière technologie et comprennent un hydromètre qui permet une vérification visuelle simple de l'état de charge et qui ne nécessite aucune maintenance. Il n'est donc pas nécessaire de remettre l'eau à niveau.

Pour être sûr que vous profiterez en permanence d'une excellente visibilité pendant la conduite, une gamme complète d'**ampoules d'origine Toyota** est disponible, y compris des kits de sécurité qui contiennent une sélection des principaux fusibles et ampoules.

Un pare-brise sale et maculé constitue un danger pour la sécurité. Pour un nettoyage optimal, nous recommandons le **liquide de lave-glace d'origine Toyota** (Toyota Genuine Windscreen Washer Fluid), qui est un produit à base d'éthanol nouvelle génération spécialement conçu pour être utilisé dans tous les véhicules Toyota.

Les pièces d'origine Toyota : apparence

Pour assurer l'entretien de votre véhicule, veuillez consulter la gamme de produits d'entretien d'origine Toyota (Toyota Genuine Car Care) qui se compose des produits suivants : shampooing, polish, nettoyant pour garnitures extérieures, nettoyant pour garnissage, nettoyant pour cuir, nettoyant pour vitres, nettoyant pour roues, pulvérisateur pour habitacle et dégivreur. Ces produits de nettoyage sont idéaux pour entretenir l'apparence de votre Toyota.

Les petites rayures et les éclats de gravillons sont ennuyeux. La gamme **Touch-up Paint d'origine Toyota** été spécialement développée pour répondre à la demande croissante en produits de qualité pour remédier à ces petites imperfections de peinture. C'est la gamme idéale pour les propriétaires de Toyota car la peinture est fabriquée par le fournisseur de la peinture d'origine et est, par conséquent, garantie d'offrir d'excellentes correspondance et finition. Ces produits sont proposés sous forme de crayon et d'aérosol.

Pour plus de détails sur toutes ces gammes, veuillez contacter votre revendeur ou réparateur agréé Toyota local.

Veuillez noter que les pièces d'origine Toyota sont également disponibles auprès d'autres professionnels dûment qualifiés et équipés. En outre, d'autres produits équivalents peuvent également être utilisés à condition qu'ils soient de qualité équivalente. Nous vous recommandons de demander à votre réparateur local de vous fournir la preuve que les pièces utilisées, si elles ne sont pas d'origine Toyota, sont d'une qualité équivalente.

2.4. ENTRETIEN DE VOTRE TOYOTA HYBRIDE

Vérification de l'état

Une vérification annuelle de votre véhicule hybride chez votre réparateur local Toyota agréé est le meilleur moyen de vous assurer de pouvoir tirer le maximum de votre véhicule hybride.

Nos techniciens effectueront un test complet de votre système hybride et établiront un rapport contenant toutes les informations dont vous aurez besoin afin de bien comprendre l'état de votre véhicule hybride.

Entretien étendu du véhicule hybride

Désormais, toutes les pièces constitutives hybrides sont comprises dans notre garantie 5 ans/100 000 km, selon le 1er terme échu, illimité la première année. Une fois que votre véhicule hybride a été soumis à cette vérification, il devient éligible à 1 an/15 000 km supplémentaires, selon le 1er terme échu, dans le cadre du programme Hybrid Battery Extended Care, lequel peut s'étendre à 10 ans.

En tant que créateur de la technologie Hybrid Synergy Drive® (système hybride synergétique), seul un réparateur Toyota agréé peut vous apporter la tranquillité d'esprit à laquelle vous vous attendez, ainsi qu'une expertise d'entretien et l'attention que mérite votre véhicule hybride.

Pour être sûr de continuer à apprécier autant d'années de motorisation, revenez toujours chez Toyota lorsque vous aurez besoin d'un entretien de votre véhicule hybride.

2.5. Réparation suite à un accident

Si votre véhicule est impliqué dans une collision, vous souhaitez qu'il soit correctement réparé. Par souci de sécurité et de commodité, afin de maintenir la valeur de votre Toyota, ses performances, son apparence et pour préserver l'intégralité de votre garantie contre la corrosion, vous voulez que votre véhicule vous soit restitué dans le même état qu'avant l'accident.

Nous encourageons les ateliers de réparation et les compagnies d'assurance à divulguer la liste complète des pièces utilisées pour les réparations consécutives à une collision. Certains d'entre eux peuvent suggérer d'utiliser des pièces de récupération ou d'occasion pour faire des économies. Ces pièces ne sont couvertes par aucune garantie Toyota, et il en va de même des dommages ou défaillances ultérieures résultant directement ou indirectement de l'installation de ces pièces.

Protégez votre investissement et veillez à ce que votre Toyota bénéficie du meilleur traitement après un accident.

2.6. Informations d'installation

Nous vous recommandons fortement d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour ajouter des accessoires et procéder à des réparations sur votre Toyota. Elles sont fabriquées selon les normes les plus strictes de qualité et de performance, et sont conçues pour respecter les spécifications exactes de votre véhicule.